



# La Sentinelle

Journal économique et social  
Paraissant à La Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi  
Organe du parti ouvrier suisse

Un an . . . . Fr. 8) —  
ABONNEMENTS Six mois . . . . » 4) —  
Trois mois . . . . » 2) —

REDACTION ET ADMINISTRATION  
Rue du Premier Mars et rue Numa Droz 14 a

ANNONCES : 10 cent. la ligne ou son espace  
Offres et demandes d'emploi 30 cent.  
Les petites annonces en-dessous de 6 lignes  
75 cent. pour trois fois.

## MAISONS RECOMMANDEES

**S. BRUNSCHWYLER, SERRE 40**

Installations d'eau et de gaz

Toujours un grand choix de lustres, potagers et réchauds en magasin.  
Devis gratuits sur demande.

**Emile Pfenniger** Vins et liqueurs  
Spécialité :

Vins d'Asti — Neuchâtel et Malaga  
En automne : Moût du pays  
E boulevard de la Gare

Serre 35 a **CERCLE OUVRIER** 35 a Serre

Ancienne Synagogue

Consommations de premier choix

— Excellents vins —

== Bière de la Brasserie Ulrich ==  
TÉLÉPHONE

**JEAN WEBER** 4, RUE FRIEZ COURVOISIER, 4  
La Chaux-de-Fonds  
Denrées coloniales, vins et liqueurs,  
farines, sons et avoines, gros et détail.

**LEHMANN FRÈRES, VOITURIERS**  
Rue Léopold-Robert 11 a

**A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES**  
Chaux-de-Fonds  
Tissu : en tous genres. Confections pour Dames. Draperies  
pour H<sup>mmes</sup>. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Lanages **Au GAGNE PETIT** Soieries  
6, RUE DU STAND E. MEYER & Cie RUE DU STAND, 6  
Corsets français, prix de fabrique. — Blancs

**WILLE-NOTZ** Denrées coloniales. Vins  
et spiritueux. Farines,  
sons, avoines. Mercerie. Laines et cotons.

**L. Verthier et Cie** RUE NEUVE 10  
Grand choix de  
Chapellerie en tous genres. — Toujours grand  
assortiment de Cravates.

**Jacob Schweizer** Place de l'Hôtel-de-Ville  
Boucherie — Charcuterie

**Magasins du Prix temps, J.-H. Matile**  
Rue Léopold-Robert 4. — Halle du tramway  
Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

**Brasserie de la Comète** Ulrich Frères  
BIÈRE, façon  
MUNICH PILSEN, en fûts et en bouteilles

**Grand Bazar du PANIER FLEURI**  
Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

### MEMENTO

Cercle ouvrier : Comité tous les mardis.  
Chorale l'Avenir. Répétition tous les jeudis,  
à 8 1/2 h.

Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Le mercredi  
soir de 8 1/2 à 10 heures et le dimanche  
de 10 heures à midi.

La Ménagère. — Distribution des marchan-  
dises chaque samedi, de 8 à 10 heures du  
soir, au Cercle ouvrier.

L'Amitié. — Réunion le jeudi, à 9 h. du soir,  
au local, Chapelle 5.

Section littéraire l'Amitié. — Répétition le  
vendredi, à 9 h. du soir, au local, Cha-  
pelle 5.

Monturs de boîtes. — Réunion du bureau  
central et du comité local tous les jeudis à  
8 1/2 heures du soir au Cercle ouvrier.

Le Cygne, groupe d'épargne. Encasement  
chaque samedi de 8 heures à 10 heures  
du soir au Cercle ouvrier.

Club du Cazin. — Tous les dimanches de 11  
heures du matin à midi, réunion des  
joueurs à la Brasserie du Globe, Serre 45.

La Cagotte, groupe d'épargne. — Per-  
ception tous les samedis dès 8 h. à 10 h. du  
soir, au local, Ronde 26.

LIRE  
**La Revue**  
**Kom-Hic**  
10 centimes le numéro

### Pharmacie d'office

**M. BÉGUIN**  
Pharmacie centrale  
Léopold Robert 16

Toutes les autres pharmacies sont ouvertes  
jusqu'à midi.

## Elections à la Justice de Paix ET DES JURÉS

DES 8 ET 9 JUIN 1901

A la population du collège de La Chaux-de-Fonds

### Electeurs,

Les 8 et 9 juin, le corps électoral est ap-  
pelé à élire un juge de paix, deux asses-  
seurs et cent quatre vingt-deux jurés.

Le parti socialiste de La Chaux-de-Fonds,  
qui n'a pas de représentants dans le pou-  
voir exécutif et dans le pouvoir judiciaire et  
qui est cependant en majorité dans notre  
cercle, a décidé de s'affirmer dans ces élec-  
tions et de chercher à reconquérir le siège  
de juge de paix qu'il détenait, il y a neuf  
ans, et qui lui a été arraché par la coalition  
des deux autres partis.

Il présente, dans ce but, une liste qui  
réunira — nous l'espérons — la majorité  
des suffrages de la population.

Et il recommande à vos suffrages la liste  
des jurés, composée suivant la loi et avec  
la participation du groupe des députés so-  
cialistes.

### Citoyens,

Les élections judiciaires sont d'une impor-  
tance considérable.

On vous trompe, lorsqu'on prétend qu'e-  
les n'ont aucun caractère politique.

Du haut en bas de l'échelle, tous les juges  
sont ou radicaux ou conservateurs. Le Grand  
Conseil qui nomme presque tous les magis-  
trats de l'ordre judiciaire ne choisit que des  
hommes appartenant aux partis bourgeois.  
Quand par aventure, il fait place à un socia-  
liste, c'est dans l'espoir de l'accaparer. S'il  
garde son indépendance, alors on le brise.  
Ses imperfections et ses petits défauts de-  
viennent des crimes impardonnables, tandis  
qu'on passe l'éponge sur les tares et sur les  
indignités de certains autres.

Ce sont nos adversaires eux-mêmes qui intro-  
duisent la passion politique dans le domaine de  
la justice, puisqu'ils en écartent et systémati-  
quement les nôtres.

En allant voter notre liste, vous direz —  
vous qui êtes le peuple, — vous direz que  
vous ne voulez pas une justice de classe, de  
coterie, de camaraderie, mais la vraie justice  
égale et équitable pour tous.

### Travailleurs,

Une des principales revendications, ac-  
tuelles, c'est l'organisation du travail, le  
droit de tous au travail. Pour y parvenir,  
nous avons réclamé avec instance l'intro-  
duction de la journée normale de travail ;  
nous demandons la réduction des heures  
de travail!

Nous avons souvent pris exemple sur les  
fonctionnaires pour justifier nos réclama-  
tions. Ceux-ci ne travaillent, en effet, que  
huit heures par jour, mais ils doivent tout  
leur temps à leurs fonctions.

La fonction de juge de paix de La Chaux-  
de-Fonds est certainement l'une des plus  
absorbantes. Celui qui la remplit ne peut et  
ne doit pas cumuler. C'est une question  
d'équité et de conscience.

Or le juge de paix actuel cumule depuis  
neuf ans ses fonctions de juge avec la pra-  
tique du notariat et de la gérance d'immeu-  
bles.

Le cumul, lorsqu'il n'est pas justifié par  
la nécessité ou par le besoin, est une chose  
détestable. L'homme, investi de la confiance  
du peuple, désigné pour rappeler au devoir  
ceux qui s'en écartent et pour appliquer les  
règles de l'équité, ne doit pas être une sorte  
d'accapareur.

En votant la liste bleue, vous direz avec  
nous :

**Pas de cumul! Arrière les accapareurs! A  
bas l'égoïsme!** et vous serez ainsi fidèles à  
vos principes de solidarité.

### Electeurs,

On vous dira sans doute que, parce que  
nous revendiquons un juge de paix et un  
assesseur, nous sommes, nous aussi, des  
accapareurs! Pour faire justice de ce sophis-  
me, il suffit de dire que les ouvriers et le  
parti socialiste n'ont pas de représentants  
au Tribunal Cantonal permanent composé  
de trois juges et à la Cour de cassation pé-  
nale qui compte cinq membres. La Cham-  
bre d'accusation renferme deux libéraux et  
un radical, le Parquet est exclusivement  
composé de radicaux. Aucun des six prési-  
dents de Tribunal de district et des six sup-  
pléants de ces présidents n'appartient à la  
minorité de l'extrême gauche. Sur les dix-  
huit juges de paix du canton, pas un n'est  
socialiste, et sur les trente-six assesseurs,  
nous n'en avons qu'un. Et ce n'est qu'un  
deuxième assesseur.

Voilà la meilleure réponse à donner à  
ceux qui seraient tentés de nous dire que  
nous voulons tout pour nous.

La Chaux-de-Fonds progressiste et socialiste  
doit avoir un juge de paix progressiste et so-  
cialiste.

### Citoyens,

C'est au peuple qu'il appartient d'expri-  
mer sa volonté et de dire s'il suffit qu'un hom-  
me ait rempli pendant neuf ans une fonc-  
tion pour qu'il soit inamovible.

Nous ne voulons pas plus de magistrats ina-  
movibles que de magistrats cumulards.

Puisque le peuple a la parole dans les  
élections à la justice de paix, comme il de-  
vrait l'avoir pour les élections de tous les  
juges, qu'il manifeste son opinion à l'égard  
de la justice. Qu'il fasse une fois de plus  
connaître sa volonté, à ceux qui mécon-  
naissent le suffrage universel.

Dites bien haut que les magistrats de tous  
ordres ne doivent pas être au service d'une cas-  
te, d'une coterie ou d'un clan, mais qu'ils sont  
nommés pour exécuter, en toute loyauté, en  
toute équité, en toute justice, la volonté du peup-  
le souverain.

Voilà ce que vous affirmez en votant  
avec enthousiasme, samedi et dimanche  
prochains

## la liste bleue

La Commission politique  
du parti socialiste.

## RATÉ

Dans la harangue qu'il a prononcée hier  
soir au Stand. M. Ch. Perrin, rédacteur du  
*National*, n'a pas trouvé de meilleur argu-  
ment pour combattre la candidature de  
Walter Biolley que de l'accuser d'être un  
raté.

Il a oublié d'ajouter qu'il y a raté et raté  
et que le sceau universitaire et l'estampille  
académique ne sont nécessaires qu'à ceux  
qui n'ont aucune valeur personnelle.

Comme M. Numa Droz, son illustre modèle,  
M. Ch. Perrin n'a lui-même, que nous sa-  
chions, aucune licence, à part celles qu'il se  
permet; mais eût-il les bonnets de docteur  
des quatre facultés, il n'en serait pas moins  
un petit Numa Droz raté.

A votre âge, IL était chef du Département  
de l'Instruction publique!

Or chacun sait, M. Perrin — c'est même  
tout le secret de la haine dont vous honorez  
M. Quartier-la-Tente — que vous guigniez  
ce poste et que vous l'avez raté.

### A propos de cumul

Au cours de la réunion d'hier quelqu'un a  
pris la parole, marmonné deux ou trois  
phrases que personne n'a comprises.

On se demandait de divers côtés :

— Quel est ce raseur ?

— Ça doit être Barbier, a répondu quel-  
qu'un.

Et c'était effectivement M. le notaire Bar-  
bier.

Certains gens, appartenant à certaines  
familles qui cumulent presque tous les em-  
plois lucratifs de la République, n'aiment  
pas entendre parler de cumul. Aussitôt que  
ce mot est prononcé en leur présence, ils  
jappent comme des chiens sur la queue  
desquels on aurait marché.

## La Suisse socialiste

**Contre le militarisme.** — Comme à Neuchâtel, il paraît qu'à Lausanne, on est en train d'organiser des cours d'instruction militaire préparatoire à l'usage des jeunes gens de 16 ans qui n'ont pas encore fait leur école de recrues.

Le *Grütli*, de Lausanne, notre excellent confrère dit à ce propos ce qui suit :

Pourquoi s'arrêter en un si bon chemin. Depuis 140 ans ? Pourquoi cet âge déjà avancé ? Pourquoi n'avoir pas mis tout de suite les points sur les *i*. C'est aux tout jeunes qu'il faut donner sans tarder l'amour de la Patrie.

Aussi faisons-nous la proposition que voici ; nos sentiments militaristes bien connus, n'en feront certainement pas suspecter le caractère sérieuse :

1° A la naissance de tout enfant mâle, la Confédération allouera aux parents une subvention pour achat de langes, avec coarde nationale.

2° Dès l'âge de 1 1/2 ans, les enfants ne seront promenés qu'avec fusil sur l'épaule et revolver à la ceinture.

3° A 5 ans tout enfant connaîtra le montage et le démontage d'un canon Krupp.

4° Chaque année les garçons de 6 ans feront des grandes manœuvres de huit semaines.

5° Les garçons de 7 ans seront tous versés dans l'élite ; ils formeront la supra-élite.

6° Il va bien sans dire que tout le sexe fort ne portera plus que l'uniforme fédéral.

7° Chaque année le peuple écouterà à genoux un service d'actions de grâces célébré en l'honneur de ces trois incommensurables bienfaiteurs de notre pays, Nicolet, Bornand, Secretan. Trêve de plaisanterie.

Quoi, on nous juge mûrs pour un prussianisme si odieux !

Quoi, la folie de nos militairomanes est toujours et sans cesse là qui nous menace.

Quoi, la caste des traîneurs de sabre éprouve le besoin de s'amuser un peu, de jouer aux soldats, et, comme si nous ne faisons pas déjà assez de service militaire, trop, on veut maintenant enrôler les jeunes gens dès 16 ans !

Et plus loin ;

Ce n'est pas de cette façon que nous voulons apprendre à servir et à aimer notre pays. Car la Patrie que nous aimons et que nous exaltons, ce n'est pas celle des colonels et du budget militaire, ce n'est pas celle qui subventionne les caricatures du service militaire, ce n'est pas celle des fortifications et des millions de minotaure militariste, non plus que celle de la prison pour dettes.

Non, non, ce n'est pas celle-là ! C'est la Suisse du Grütli, c'est la Suisse démocratique et vraiment républicaine pour laquelle ont lutté nos pères ! C'est aussi l'humanité prolétarienne à la grandeur de laquelle nous voulons travailler de toutes nos énergies.

## LE TOUR DU MONDE

ALLEMAGNE

Des paroles

L'empereur a prononcé mercredi, à l'occasion du déjeuner qui a eu lieu à la caserne du deuxième régiment de la garde, un toast dans lequel il a d'abord, suivant le *Lokal Anzeiger*, rappelé le souvenir de son père, l'empereur Frédéric. Faisant ensuite allusion aux événements de Chine, l'empereur a dit qu'il était heureux de pouvoir annoncer la conclusion de la paix dans l'Extrême-Orient. Il a ajouté qu'il avait reçu à cette occasion de différents côtés, des témoignages de reconnaissance et a cité à ce propos un télégramme personnel du tsar disant :

« J'adresse à V. M. mes plus cordiaux remerciements pour les services qu'elle a rendus dans les affaires de Chine. Le comte de Waldersée a rempli avec dignité et habileté sa tâche ingrate et je lui témoigne toute ma sympathie. »

L'empereur a relevé ensuite la présence aux exercices de deux officiers français et a insisté sur la bonne camaraderie et la fraternité d'armes qui n'ont cessé de régner en Chine entre soldats allemands et soldats français.

Il a terminé en buvant à la santé de ces deux officiers et de l'armée française qu'ils représentent. Le général Bonnal a répondu en français au toast prononcé en allemand par l'empereur. Il a exprimé sa reconnaissance des paroles impériales et porté la santé de l'armée allemande et de son empereur-soldat.

Le Kaiser, cette fois-ci, semble avoir parlé plus que parlotté ; il est vrai qu'il n'a pas dit grand'chose.

## La vie locale

PLANCHETTES

Assemblées populaires

Dimanche 2 Juin à 8 h. et demie du soir  
au Café Matthey-Spiller

Elections à la Justice de Paix

Orateurs : MM. Schaad et Biolley.

EPLATURES

Dimanche 2 Juin à 8 h. et demie du soir  
au Café Girard

Orateurs : MM. Bieri et Dr Favre.

CROSETTES

Dimanche 2 Juin à 8 h. et demie du soir  
au Cerisier

Orateurs : MM. Ch. Gnägi et Gentil agriculteurs.

Lundi le 3 Juin à 8 1/2 heures du soir  
Tivoli. Orateurs : MM. Biolley, Daum et Dr Favre.

vous aimait pas, hein ! reprit-il. Elle vous a renvoyé de force, et vous vous en êtes allé fâché, désespéré. Nigaudinos ! Elle m'attendait. Comprenez-vous ? Nous devions aller achever d'arranger un bijou d'appartement dans lequel vous irez demeurer d'ici à trois jours. Ne me vendez pas. Elle veut vous faire une surprise ; mais je ne tiens pas à vous cacher plus longtemps le secret. Vous serez rue d'Artois, à deux pas de la rue Saint Lazare. Vous y serez comme un prince. Nous avons eu des meubles comme pour une épouse. Nous avons fait bien des choses depuis un mois, en ne vous en disant rien. Mon avoué s'est mis en campagne, ma fille aura ses trente-six mille francs par an, l'intérêt de sa dot, et je vais faire exiger le placement de ces huit cent mille francs en bons biens au soleil.

Eugène était muet et se promenait : les bras croisés, de long en long, dans sa pauvre chambre en désordre. Le père Goriot saisit un moment où l'étudiant lui tournait le dos, et mit sur la cheminée une boîte en maroquin rouge, sur laquelle étaient imprimées en or les armes de Rastignac.

— Mon cher enfant, disait le pauvre bonhomme, je me suis mis dans tout cela jusqu'au cou. Mais, voyez-vous, il y avait à moi bien de l'egoïsme. Je suis intéressé dans votre changement de quartier. Vous ne me refuserez pas, hein ! si je vous demande quelque chose ?

— Que voulez-vous ?

— Au-dessus de votre appartement, au cinquième, il y a une chambre qui en dépend, j'y demeurerai, pas vrai ? Je me fais vieux je suis trop loin de mes filles. Je ne vous gênerai pas.

**Le bon juge.** — M. le président Magnaud, dans une réponse à M. Barthou qui lui avait reproché de n'être point assez fidèle au formalisme des lois, écrit :

« La première qualité d'un juge, à mon sens, est d'être un homme, « et un homme de son temps », qui loin d'être le dévot d'un formalisme traditionnel, s'efforce de ne rien ignorer du monde divers qui l'entoure, de discerner la variété des sentiments qui règne à chaque degré de l'échelle sociale, et d'en faire délibérément état dans ses décisions.

« Croyez-vous que, même la loi restant telle qu'elle est, la justice ne serait pas autrement comprise si, au lieu d'être administrée par des magistrats nés et grandis dans l'aisance, elle l'était par des juges ayant des racines directes dans le prolétariat ou n'ayant pas perdu avec lui tout contact sympathique ? Est-elle vraiment si révolutionnaire l'attitude du magistrat qui voyant, d'après la variété et la contrariété des décisions antérieures, combien la justice est chose relative, essaie de comprendre, au moment de délibérer, la situation mentale ou matérielle de ceux pour qui le contrat social ne renferme que des iniquités ? Le désir de rendre « la justice juridique » doit-il prévaloir sur celui de rendre « la justice équitable », conforme au droit naturel, ainsi qu'à l'esprit et aux idées d'amélioration sociale de son temps ? »

C'est cette justice que veulent les socialistes et qui serait appliquée à la Chaux-de-Fonds, si la liste socialiste triomphe.

Il ne tient qu'aux électeurs de la réaliser.

Piètres moyens

On a prétendu, contrairement à l'affirmation de Gustave Schaad, que M. Bolle, le juge cumularde, ne faisait pas partie de Conseil d'administration du Crédit mutuel ouvrier.

La personne qui avait renseigné le député socialiste paraissait cependant bien sûre de ce qu'elle avançait. M. Bolle ferait-il partie du Conseil d'administration de ce même Crédit ? Si oui, on aurait joué sur les mots.

S'il en est de même en ce qui concerne la Banque ou la Caisse hypothécaire de Bâle, on peut juger de la valeur des démentis infligés au député socialiste, hier soir, et de la loyauté de ceux qui se réfugient en de pareilles équivoques.

Il faut qu'une cause soit bien mauvaise pour qu'on la défende par des moyens aussi piètres et mesquins.

L'Assemblée du Stand

Il y avait environ 180 conservateurs-radicaux et 70 à 80 socialistes à cette assemblée présidée par M. Charles-François Redard qui expose le sujet et préconise la candidature Bolle et déclare que si d'autre personnes ont une autre manière de voir, il leur donnera la parole.

M. Bolle, titulaire actuel n'a pas démerité, dit-il, il n'y a pas de raison pour lui donner un remplaçant. On lui reproche de faire partie du Grand Conseil. Eh ! bien, Messieurs, j'ai aussi désapprouvé son acceptation et lui ai fait part de mes sentiments à cet égard. Sa réponse, qu'il m'a autorisé à vous communiquer, la voici :

« Nous sommes à la veille des élections à la Justice de paix. Avant d'en connaître

le résultat pour ce qui me concerne, j'accepte jusqu'alors le mandat de député, mais je déclare formellement envoyer ma démission de membre du Grand Conseil le jour où je serai réélu comme juge de paix. »

Le président prend acte de cette déclaration et met en discussion les candidatures proposées par le comité d'initiative, tout en ouvrant la liste des propositions.

Le citoyen Schaad demande la parole et expose ce qui suit :

Le communiqué aux journaux reproche aux socialistes, que, en 1898, ils n'ont pas fait d'opposition aux titulaires actuels ; la raison en est bien simple. A cette époque nous étions en pleine fête du cinquantenaire ; nous aimons aussi la république que nous voulions célébrer sans arrière pensée, pour cela il nous a paru nécessaire de ne pas introduire un sujet d'irritation entre les citoyens. Nous avons cru bien faire ; si on nous en fait un reproche, à l'avenir, nous nous réservons de prendre d'autres décisions.

Lors de ces élections de 1898, nous avons constaté que M. Bolle n'a réuni que 6 à 700 voix ce qui est bien loin de démontrer que ce titulaire est aussi populaire qu'on veut nous le dire. Nous pensons que le cumul en est la cause.

En 1895 comme aujourd'hui, il s'est formé un comité pour soutenir la même candidature, comité dans lequel il s'est introduit des ouvriers qui ont prêté leurs signatures en se réclamant du parti ouvrier. Nous protestons contre ce procédé déloyal.

Quand les ouvriers organisés ont du chômage à subir, qu'ils ont peu de travail, pour partager ce dernier, ils réduisent le nombre d'heures de la journée de façon à ce que chacun ait sa part de travail ; ils sont donc contre le principe de tout pour les uns et rien pour les autres. C'est un bel exemple de solidarité.

Ils sont donc contre le cumul et l'accaparement et ceux qui le préconisent doivent signer au nom des ouvriers bourgeois ; ils doivent avoir comme nous le courage de leur opinion et ne pas prendre le nom d'un parti qu'ils combattent.

M. Schaad dit que M. Bolle est représentant du crédit hypothécaire de Bâle, qu'il est membre du conseil d'administration du Crédit mutuel ouvrier, qu'il est notaire, qu'il est gérant d'immeubles, juge de paix, que tous ces emplois permettraient l'entretien d'une dizaine de familles, tandis qu'il y a des pauvres diables qui ne peuvent pas nouer les deux bouts.

Nous pensons que M. Bolle, lorsqu'il est appelé à constater le décès d'un de ces malheureux, poussés au suicide par la misère noire, qu'il est bien un peu pour quelque chose dans ces faits, puisque la société actuelle est établie sur le principe : tout pour les uns et rien pour les autres. Voilà pourquoi nous combattons la candidature de M. Bolle.

M. Barbier, notaire, marmotte quelques mots insaisissables. Une autre personne déclare que M. Bolle ne fait pas partie du conseil d'administration du Crédit mutuel ouvrier.

M. Perrin en s'appuyant sur ces faits, soutient la candidature Bolle.

— Oh ! gardez-moi près de vous. Quelquefois vous aurez besoin de quelqu'un pour vous rendre service, je serai là. Oh ! si cette grosse souche d'Alsacien mourait, si sa goutte avait l'esprit de remonter dans l'estomac, ma pauvre fille serait-elle heureuse ! Vous seriez mon gendre, vous seriez ostensiblement son mari. Ba ! elle est si malheureuse de ne rien connaître aux plaisirs de ce monde, que je l'absous de tout. Le bon Dieu doit être du côté des pères qui aiment bien. Elle vous aime trop ! dit-il en hochant la tête après une pause. En allant, elle causait de vous avec moi : « N'est-ce pas, mon père, il est bien ! il a bon cœur ! Parle-t-il de moi ? » Bah, elle m'en a dit depuis la rue d'Artois jusqu'au passage Panoramas, des volumes ! Elle m'a enfin versé son cœur dans le mien.

— Pendant toute cette bonne matinée, je n'étais plus vieux, je ne pesais pas une once. Je lui ai dit que vous m'aviez remis le billet de mille francs. Oh ! la chérie, elle en a été émue aux larmes. Qu'avez-vous donc là sur votre cheminée ? dit enfin le père Goriot qui se mourait d'impatience en voyant Rastignac immobile.

Eugène, tout abasourdi, regardait son voisin d'un air hébété. Ce duel, annoncé par Vautrin pour le lendemain, contrastait si violemment avec la réalisation de ses plus chères espérances, qu'il éprouvait toutes les sensations du cauchemar. Il se tourna la cheminée, y aperçut la petite boîte carrée, l'ouvrit, et trouva dedans un papier qui couvrait un montre de Breguet.

(A suivre).

60 FEUILLETON DE LA SENTINELLE

## LE PÈRE GORIOT

PAR

H. DE BALZAC

Il voulu lui prendre la main. Rastignac retira vivement la sienne, et tomba sur une chaise en pâlisant ; il croyait voir une mare de sang devant lui.

— Ah ! nous avons encore quelques petits langes tachés de vertu, dit Vautrin à voix basse. Papa d'Oliban a trois millions, je sais sa fortune. La dot vous rendra blanc comme une robe de mariée, et à vos propres yeux.

Rastignac n'hésita plus. Il résolut d'aller prévenir pendant la soirée messieurs Tailleur père et fils. En ce moment, Vautrin l'ayant quitté, le père Goriot lui dit à l'oreille : — Vous êtes triste, mon enfant ! je vais vous égayer, moi. Venez ! Et le vieux vermicellier allumait son rat-de-cave à une des lampes. Eugène le suivit tout ému de curiosité.

— Entrons chez vous, dit le bonhomme, qui avait demandé la clef de l'étudiant à Sylvie. Vous avez cru ce matin qu'elle ne

Reproduction interdite.

Il constate en commençant qu'il est toujours préférable de pouvoir discuter avec ses adversaires ; il n'est donc pas mauvais que le groupe socialiste soit venu s'expliquer. Il fait remarquer à M. Schaad que dans les élections non disputées, le vote est toujours peu fréquent. C'est ce qui explique le petit nombre de voix obtenu en 1898 par M. Bolle, tandis qu'en 1895, alors que M. Amiet lui était opposé, il faisait 2000 voix.

« Voilà qui réfute l'assertion de M. Schaad, Vous lui reprochez le cumul des fonctions, continue M. Perrin, mais en ce moment je me trouve très à l'aise de vous répondre. Vous avez entendu la déclaration faite par le président, vous venez de recevoir deux démentis successifs par MM. Jeanneret et Barbier. Il ne reste donc plus que la question notariats ».

Très énergiquement l'orateur affirme que jamais M. Bolle n'a pris sur les heures qu'il doit à ses fonctions le temps nécessaire à rédiger quelques actes et que les reproches qu'on lui adresse sont injustifiés. Il a pris tout simplement ses mesures pour gagner honorablement sa vie et assurer contre les caprices d'une élection populaire, l'avenir de sa famille.

M. Perrin termine en faisant l'éloge des 3 candidats et titulaires actuels : MM. Bolle, Humbert-Droz et Verro ; il déclare que s'il n'y avait de raison pour ne pas chasser d'un poste élevé un homme ne possédant plus la confiance de ses consitoyens, — fût-ce à la veille des fêtes nationales! — « il n'y en a pas aujourd'hui pour le remplacer par un homme qui a joué un rôle politique et qui, à cause de son passé, ne saurait juger en toute justice ses anciens adversaires. »

« On reproche à M. Bolle d'être notaire. Mais, à notre avis, un brevet de notaire est une bonne chose et c'est en même temps une sécurité pour nous. Des études consacrées par un brevet sont une assurance meilleure que des études couronnées par des examens ratés. »

(Mouvements divers).

Adamir Sandoz déclare qu'on ne reproche rien de malhonnête à M. Bolle ; ce que nous lui reprochons c'est le cumul dont nous avons toujours été adversaires, comme les radicaux d'ailleurs, puisqu'un chef radical de La Chaux-de-Fonds a fait campagne il y a quelques années, pour les incompatibilités. Vu l'importance et la population de notre cité et le traitement élevé du juge de paix, celui-ci doit tout son temps à ses fonctions et ne doit ni être notaire ni gérant d'immeubles.

C'est si bien l'opinion de notre peuple que le Grand Conseil discutera prochainement une loi sur les incompatibilités, ne permettant pas aux juges de paix ayant un traitement minimum de fr. 4000 d'exercer le notariat.

L'orateur trouve que pour une ville de 36000 habitants, il faudrait plutôt deux juges de paix, car les jugements traînent fort longtemps ; et très souvent on ne trouve pas le juge à son bureau.

Une voix dans l'Assemblée :

— Il faut aller chez Streiff.

Au Grand Conseil, on nous a parlé d'équité et de représentation de tous les groupes. Mais on a systématiquement éliminé les socialistes pour les élections judiciaires. C'est pour cela, étant donné le ré-

sultat des dernières élections, qu'il est juste et légitime que nous ayons un juge de paix socialiste.

Les deux orateurs socialistes ont été très applaudis.

Personne ne demandant plus la parole, le président fait voter l'assemblée sur le maintien des titulaires actuels.

Au vote, une centaine de personnes se lèvent pour l'affirmative. A la contre-épreuve un grand nombre de citoyens votent le rejet de la proposition. Il y a beaucoup d'abstentions.

La séance commencée à 8 heures 50, est levée avec précipitation, à 9 h. 30.

Le premier acte de la comédie radicale-conservatrice est ainsi joué.

G. S.

Soirée musicale. — On nous écrit :

Nous ne pouvons passer sous silence la très agréable soirée musicale passée lundi au Stand des Armes-Réunies sous les auspices de M<sup>lle</sup> Shley, professeur et ses nombreuses élèves.

Rarement audition fut enlevée avec plus de brio et d'assurance que celle de laquelle nous avons eu la bonne fortune d'assister. Chacune des élèves, grandes et petites, dans de fraîches et délicieuses toilettes avait pris à cœur de faire ressortir la valeur incontestée de leur professeur et de donner par leur grâce et leur entrain un air de fête à cette agréable soirée. Aussi les applaudissements, du reste bien mérités, ne leur furent-ils pas épargnés ?

Mais quelle somme de travail, quelle patience et quelle persévérance de la part du professeur et des élèves aussi, pour obtenir un résultat semblable, car en un mot, nous assistions à un superbe concert. Chant, chœur, soli, morceaux de piano variés à quatre et à huit mains, tout nous a charmés, enchantés.

Plusieurs morceaux de chant et de piano ont été admirablement rendus avec finesse et expression.

Nous citerons « Ivresse d'oiseaux » « Ouvre tes yeux bleus » « Boccace », « L'Éclat de rire », « Lutins et Travailleurs », « Grande fantaisie de concert à 8 mains », « le petit Moulin à 8 mains », les chœurs pour lesquels nous félicitons les solistes. « Ivanohé » duo d'Opéra nous a laissé une excellente impression ; c'était vraiment beau et chanté admirablement.

Nous avons bien regretté pour M<sup>lle</sup> Schley, ainsi que pour les auditeurs, que l'un de ses meilleurs élèves, M. A. Werthier, n'ait pu se faire entendre ; nous avons eu tant de plaisir à la dernière audition, qu'il nous manquait cette année.

Merci pour cette excellente soirée, à M<sup>lle</sup> Schley à qui reviennent tous les honneurs.

Une petite sauterie termina la veillée, où toute la jeunesse, vrais papillons blancs, bleus, roses, s'en donnent à cœur joie de valser, tourner, papillonner.

Quelques invités.

Syndicat des mécaniciens. — Le comité du Syndicat des ouvriers mécaniciens ayant décidé de se réunir en assemblée générale le mardi 4 juin au Cercle ouvrier, profite de cette occasion pour inviter les collègues qui n'auraient pas été convoqués, à assister à cette assemblée.

Syndicat des émailleurs. — Nous rappelons à tous les collègues que c'est dimanche 2 juin qu'a lieu la fête centrale à Bienne, nous

aimons à croire que chacun y participera pour fêter l'inauguration de la bannière centrale. Ceux qui n'ont pas encore signé peuvent retirer leur carte samedi dès 8 1/2 heures du soir, au local café Gysi.

Rendez-vous à 5 1/2 h. du matin au local pour le train de 6 heures.

(Communiqué).

Ecole ménagère. — Nous rappelons que le prochain cours commencera le lundi 3 juin à 8 heures. Avis aux demoiselles qui désirent apprendre à faire une bonne cuisine.

Amis du théâtre. — La société Les amis du Théâtre, est convoquée en assemblée générale extraordinaire le lundi 3 Juin 1901, à 8 1/2 heures précises au foyer du Casino, avec l'ordre du jour suivant :

1° Communication du Comité sur la décision prise par le Conseil d'administration du Théâtre de supprimer les saisons théâtrales permanentes pendant plusieurs années. 2° Résolutions à prendre sur l'avenir de la Société et celui du Théâtre. 3° Divers.

Il serait regrettable que notre population fut privée de représentations régulières pendant quelques années, aussi insistons nous pour que tous les sociétaires assistent à cette importante assemblée de laquelle dépend l'avenir de notre société.

Le Comité.

Tombola de la Pensée. — Les dons affluent auprès du Comité Organisateur de la tombola. Les donateurs sont si nombreux qu'il nous est impossible d'en donner une liste aussi nous bornons-nous à dire que le montant reçu à ce jour s'élève à fr. 2874, et nous remercions vivement ceux qui nous ont témoigné de leur intérêt.

Les billets s'enlèvent et le tirage aura réellement lieu courant Juillet comme promis.

(Communiqué).

La Sentinelle est en vente dans tous les kiosques de La Chaux-de-Fonds.

## Le Désarmement

O mes amis le raisin,  
Le raisin doré de France,  
Donne en le pressant un vin  
Qui ramène à l'espérance.  
Pour avoir ce beau présent  
Ce bon vin dans notre verre,  
Il faut le désarmement,  
Qui viendra un jour, j'espère.

En été, quand le soleil  
Rayonne et chauffe la terre,  
On aime ce vin vermeil  
Qui sort d'une coupe fière.  
Pour franchir facilement,  
Les lignes de la frontière  
Il faut le désarmement  
Qui viendra un jour, j'espère.

Quand nos portes s'ouvriront  
A tous les pays du monde,  
C'est la paix que nous aurons,  
Cette paix douce et féconde.  
Pour avoir en un instant  
Le bonheur, que faut-il faire?  
Il faut le désarmement  
Qui viendra un jour, j'espère.

A. L. JUNOD.

Un accident survenu à la machine est cause du retard dans l'expédition du journal de ce soir.

Bandages pour les cas les plus difficiles et à poser soi-même sont livrés sous garantie complète et aux prix de fabrication par le Dr Krüsi, fabrique de bandages, Gals (St-Gall).

## XVIII<sup>me</sup> Exposition de Peinture

de la Société des Amis des Arts à La Chaux-de-Fonds

DU 9 AU 30 JUIN 1901

au Musée de Peinture, au Collège industriel

PRIX D'ENTRÉE : 50 centimes

Cartes d'abonnement pour toute la durée de l'Exposition avec participation au tirage de la loterie : 5 francs. — L'Exposition est ouverte tous les jours de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

# TOMBOLA

DE LA SOCIÉTÉ CHORALE "LA PENSÉE",  
en faveur de sa caisse de secours mutuels

Total de la première liste des dons fr. 2874.

Le billet 50 centimes en vente dans de nombreux dépôts.

— Tirage en Juillet. —

Imprimerie de LA SENTINELLE

# GRAND CIRQUE NATIONAL SUISSE

Directeur : Capitaine Léon MARTIN. — Fondateur de l'entreprise : E. SCHMID

La plus belle, la plus élégante et grandiose entreprise comme cirque-tente transportable de l'Europe  
INCOMPARABLE ! Contient 4000 personnes ABSOLUMENT SANS CONCURRENCE !

Sur la Place du Saiz à La Chaux-de-Fonds

Tous les jours dès 8 heures du soir

# GRANDE REPRÉSENTATION DE GALA

Dimanche 2 Juin, Grande matinée à 3 heures après-midi, Moitié prix pour les enfants

La Troupe est composée d'Artistes entièrement nouveaux. Entrée en scène des meilleurs Artistes d'Europe et d'Amérique.

PRIX DES PLACES : Loge fr. 4.—, Fauteuils numérotés fr. 3.—, Premières fr. 2.—, Secondes fr. 1.20, Galerie 70 cent.



## Mise au concours

Les travaux suivants pour la construction d'une maison d'habitation à l'Orphelinat des jeunes garçons sont mis au concours :

- |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|
| 1. Maçonnerie.           | 5. Ferblanterie.         |
| 2. Fourniture des fers.  | 6. Serrurerie.           |
| 3. Charpente.            | 7. Menuiserie.           |
| 4. Couverture en tuiles. | 8. Gypserie et peinture. |

Les avant métrés, plans et cahiers des charges sont déposés au bureau des travaux publics (Juventuti) où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les offres sont à adresser sous enveloppe fermée et affranchie portant la suscription « soumission pour Orphelinat » à la Direction soussignée jusqu'au 6 juin à 6 heures du soir. 560

La Chaux-de-Fonds, le 28 mai 1901.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

## Mise au concours

Les travaux suivants sont mis au concours :

1. Construction du prolongement du canal collecteur nord de la rue du Balancier à la rue des Armes-Réunies.
2. Construction d'un embranchement du collecteur principal de l'Avenue de la Gare à la Fia.
3. Construction des amorces des demi-rues des Régionaux et du Commerce au sud du passage sous voies de la rue du Midi.

Les plans et cahiers des charges sont déposés au bureau des travaux publics (Juventuti) où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les offres sont à adresser sous enveloppes fermées et affranchies portant la suscription « Soumission pour travaux de voirie » à la Direction soussignée, Hôtel communal jusqu'au 6 juin 1901 à 6 heures du soir. 559

La Chaux-de-Fonds, le 28 mai 1901.

Direction des Travaux publics.

## Chapellerie

# J. VERTHIER

RUE NEUVE 10

### CHAPEAUX DE FEUTRE

CHAPEAUX DE SOIE

CASQUETTES

CRAVATES

GRAND CHOIX DE CHAPEAUX DE PAILLE

Grand choix de BÉRETS

RUE NEUVE 10



## CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE

La population du canton est rendue attentive aux résultats très favorables obtenus pendant les deux dernières années par la Caisse cantonale d'Assurance populaire.

Toute personne ayant l'intention de contracter une assurance sur la vie ou de rentes viagères fera bien de consulter avant tout les tarifs de cette institution, qui, vu la forte subvention de l'Etat, sont plus avantageux que ceux de n'importe quelle compagnie d'assurance suisse ou étrangère.

La Caisse cantonale d'assurance populaire possède dans chaque commune du canton un ou plusieurs correspondants qui tiennent à la disposition du public neuchâtelois les rapports publiés par l'institution sur les deux exercices écoulés.

Ces correspondants, de même que la Direction de la caisse, à Neuchâtel, donnent, par retour du courrier, tous les renseignements voulus sur les tarifs et les conditions de l'établissement. H2408N

## Société de Consommation

Jaquet-Droz 27 Parc 54 Industrie 1  
111, Demoiselle, 111

AUX AMATEURS

de

## Vrais vins français

Un voyage d'achat fait dans les vignobles de Villié, Morgon, Fleurie et Beaujeu, nous permet d'offrir un véritable

## BEAUJOLAIS NOUVEAU

ouvert à 55 c. le litre

Beaujolais vieux, bouché,	75 c. le lit. sans verre
Saint-Georges	» 75 c. »
Mâcon	» 60 c. »

ON DEMANDE de suite un ouvrier nikelleur à la machine, ou à défaut un assujetti. S'adresser à l'atelier A. Dubois Droz, doreur-nikelleur, Colombier.

## Vin rouge du Tessin 1<sup>a</sup>

garanti pur à fr. 15.— les 100 litres, port dû c/rembours. 552  
Morganti frères, Lugano.

GRAVEUR On demande un bon ouvrier graveur pouvant mettre la main à tout et si possible sachant disposer. S'adresser à l'atelier Etienne & Veuve, rue des Moulins 3.

Demandez

## Huile de pied de bœuf

préparée spécialement pour vélos et machines à coudre de la maison H. Moebius et Fils, Bâle (Suisse).

En flacons à 75 cent., chez :  
Aug. Barbet, Jaquet-Droz 18.  
Jules Fête, rue de la Serre 61.  
J. Jeanrenaud, rue Léopold Robert 9.  
Mairot Frères, rue de la Promenade 6.  
Henri Mathey, rue du Premier-Mars 5.

AU MAGASIN

DE

## Machines à coudre,

## Vélocipèdes

POUSSETTES  
POTAGERS, COULEUSÉS, RÉGULATEURS  
Machines agricoles

## HENRI MATHEY

Chaux-de-Fonds  
Rue du Premier-Mars 5  
Téléphone

Atelier spécial pour les Réparations de machines à coudre, vélocipèdes et machines agricoles.

Fournitures en tous genres, pièces de rechange, fils pour cordonniers, fils de machines à coudre. Aiguilles pour tous systèmes de machines à coudre. 668

Prix défiant toute concurrence  
Marchandises de première qualité  
Prix-courant envoyé franco — On se rend à domicile sur demande.

Cave

## CH.-F. REDARD

PARC 11

Vin blanc de Neuchâtel à 50 ct. le litre.

Vins rouges, garantis naturels, à 40 et 50 ct. le litre.

Cafés verts et rôtis, depuis 80 ct. le 1/2 kg.

Huile d'olive. Savons. Conserves

## Commissionnaire

On demande pour le 3 Juin une personne recommandable pour faire les commissions et aider au ménage.

S'adresser rue Nord 73 au rez-de-chaussée.

SOCIÉTÉ

## „LES AMIS DU THÉÂTRE“

LA CHAUX-DE-FONDS

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Lundi 3 Juin 1901, à 8 1/2 heures précises  
AU FOYER DU CASINO

ORDRE DU JOUR :

1° Communication du Comité sur la décision prise par le Conseil d'administration du Théâtre de supprimer les saisons théâtrales permanentes pendant plusieurs années. 2° Résolutions à prendre sur l'avenir de la Société et celui du Théâtre. 3° Divers.

A qui veut le meilleur

pour un prix modique, je recommande les 3 Spécialités Maggi: Potages à la minute, Maggi pour Corser, Tubes de bouillon et consommé. Ces produits du pays sont en magasin, à l'état toujours frais, chez Jakob Iseli, Rue Numa Droz.

## LA BOUCHERIE SOCIALE

RONDE 4

## AVISE

sa bonne clientèle et le public en général que la boucherie sera fermée les dimanches pendant toute la journée, cela à partir du 2 juin 1901.

LE COMITÉ.

## CONTRE LA TOUX, L'ASTHME

le catarrhe pulmonaire, l'enrouement, la grippe, l'oppression et autres maux de poitrine analogues, les Pectorines du Dr J. J. Hohl sont depuis 40 ans d'un usage général. Elles sont admises par les autorités sanitaires et même beaucoup recommandées par nombre de sommités médicales. Ces tablettes, d'un goût très agréable, se vendent en boîtes de 80 cts. et 1 Fr. 20 dans les pharmacies. H4638Q 401

## MARIAGES

ALLIANCE DES FAMILLES

RUE NUMA DROZ 90, à LA CHAUX-DE-FONDS

Maison de 1<sup>er</sup> ordre

On s'occupe de toutes les positions.

Discretion absolue.

S'adresser à M<sup>me</sup> C. KUNZER, rue Numa Droz 90.

## Glaces

en TOUS GENRES

PRIX

défiant toute concurrence

GRAND CHOIX D'ENCADREMENTS

Se recommande,

CH<sup>e</sup> BRÄNDLÉ.

Magasin Rue Léopold-Robert 47

M. L. AUFRANC-OFMANN

médecin-dentiste à BALE (diplôme fédéral), prévient l'honorable public qu'il sera Lundi 3 Juin 1901, à l'HOTEL DE TEMPÉRANCE, chez M<sup>me</sup> JeanRichard, RUE D.-JEANRICHARD 33. Prix modérés. Facilités de paiement. Travail garanti. 117

On demande de suite une FILLE forte et robuste pour servir au café et pour faire les travaux du ménage. S'adresser chez M. STUDLER-WEBER, Charrière 73.

La société de tempérance

## LA CROIX-BLEUE

met au concours le poste de conciergerie de son immeuble rue du Progrès 48. Entrée en fonctions fin juin ou pour une date à convenir. Les inscriptions seront reçues jusqu'au lundi 10 juin par M. D. Mouchet, président du Conseil d'administration et dépositaire du cahier des charges, Temple Allemand 79. 555

## LE D<sup>r</sup> ADLER

vaccinera

les mardi et jeudi

de chaque semaine

de 2 à 3 heures

On demande un bon graveur à l'atelier Ch.-Aug. ZIMMERMANN, Daniel JeanRichard 13.

## RELIURE

Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés. E. KAHLERT, relieur, rue de la Cure 3.

Imprimerie de La Sentinelle

## FROMAGES

Liquidation de 200 pièces de fromage maigre de trois qualités différentes à des prix sans concurrence, à la laiterie rue du Collège 8.

Se recommande,

F. Stotzer.

## A remettre

un atelier de menuiserie-ébénisterie avec un outillage complet pour 8 à 10 ouvriers, dans une localité très industrielle du canton de Neuchâtel. Avenir assuré à un preneur actif et intelligent. — Grande facilité de paiement pour la reprise. S'adresser au bureau du Journal.